



FICHE SIGNALÉTIQUE

SOAPOPOPULAR PLUS ALCOOL MOUSSANT DÉSINFECTANT POUR LES MAINS

SOAPOPOPULAR PLUS® DÉSINFECTANT POUR LES MAINS
NPN#80107023
MSDS# 88282806

Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de produit	: Soapopular Plus
Description du produit	: Mousse hydroalcoolique pour les mains
Les produit nombre	: 57220, 57550, 57400, 57000
Fournisseur/Fabricant	: Les produits Soapopular Inc 125 The Queensway Ontario M8Y 1H6 Phone: 1.877.331.7627
Encas d'urgence	: Centre antipoison du Ontario (service 24 heures) Tel: (416) 813-5900 Partout ailleurs: (418) 656-8090 CANUTEC: (613) 996-6666 (frais virés)

Section 2. Hazards identification

Classification du produit

Liquide inflammable : catégorie 2
Irritation oculaire : catégorie 2A

Pictogrammes



Mention d'avertissement : Danger.
Mentions de danger : Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux. Conseils de prudence :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/antidéflagrant Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

125 The Queensway # 186 | Etobicoke | Ontario | M8Y 1H6 | Canada

Tel: 1.877.331.7627 Fax: 1.416.548.7819

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
EN CAS D'EXPOSITION PROUVÉE OU SUSPECTÉE : Consulter un médecin.
EN CAS D'INCENDIE : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage : Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Peut former des peroxydes explosifs.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	Numéro CAS	% en poids
Ethyl Alcohol	64-17-5	60-90

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau courante tiède. Retirer les lentilles (verres de contact) et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Inhalation : Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin dans le cas où le malaise persiste ou si d'autres symptômes se développent.

Ingestion : Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Liquide et vapeurs très inflammables.

Point d'éclair : 12.8°C

Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone, produit chimique sec, eau en pulvérisation ou en nuage.

Équipement de protection spécial pour précaution le personnel préposé à la lutte. : Appareil respiratoire autonome et équipement de protection à titre de générale. contre le feu.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle; voir la section 8.

Précautions environnementales : Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Méthodes de nettoyage : Arrêter la fuite si cela ne représente aucun risque. Absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

125 The Queensway # 186 | Etobicoke | Ontario | M8Y 1H6 | Canada

Tel: 1.877.331.7627 Fax: 1.416.548.7819

Information contained in this literature is believed to be accurate and is offered in good faith for the benefit of the consumer. The company, however, cannot assume any liability or risk involved in the use of its chemical products since the conditions of use are beyond our control.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention : Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux.
Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de la portée des enfants.
Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter le gel. arder le récipient bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés. Se laver les mains après manipulation.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

INGREDIENT	# CAS	VEMP (mg/m ³)	VECD	TWA (mg/m ³)	STEL (mg/m ³)
Ethyl Alcohol	64-17-5	1880.00		1880.00	1000.00

Mesures techniques : L'évacuation locale ou la ventilation générale de la pièce est recommandée.
Yeux : Porter une protection oculaire (par exemple, des lunettes de sécurité chimique avec des protections latérales). Les lentilles de contacts ne devraient pas être portées.
Peau : Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés.
Voies respiratoires : Ne devrait pas être nécessaire. En cas de surexposition par inhalation, un équipement de protection respiratoire approuvé est recommandé.
Autre : Une station de lavage oculaire d'urgence est recommandée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide.
Couleur : Incolore.
Odeur : Alcool.
pH : Aucune donnée spécifique.
Point d'ébullition/condensation : 78.0°C
Point de fusion/congélation : DND
Température d'auto-inflammabilité : 21-22°C
Densité relative : 0.75 – 0.80
Solubilité : Soluble dans l'eau.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières à éviter : Oxydants, Anhydrides d'acide, Aluminium, Composés halogénés, Acides.
Produits de décomposition dangereux : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone.
Risques de réactions dangereuses : Donnée non disponible.

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.
Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.
Inhalation : Peut provoquer somnolence ou vertiges. Ingestion : Peut être nocif par ingestion.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérigènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes : Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisant : Aucun effet important ou danger critique connu.

Données toxicologiques

Nom de l'ingrédient	# CAS	Test	Espèces	Résultat
---------------------	-------	------	---------	----------

125 The Queensway # 186 | Etobicoke | Ontario | M8Y 1H6 | Canada

Tel: 1.877.331.7627 Fax: 1.416.548.7819

Ethyl Alcohol	64-17-5	Oral(e) DL50	Rat	10,470 mg/kg
		Inhalation CL50	Rat	4 h – 20,000 ppm
		Dermale DL50		DND

Section 12. Information sur l'écologie

Toxicité	: Non disponible.
Persistance et biodégradabilité	: Non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	: Non disponible.
Mobilité dans le sol	: Non disponible.
Évaluation PBT et vPvB	: Non disponible.
Autres effets néfastes	: Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets	: Ne pas déverser les résidus dans les égouts et ne pas jeter les absorbants contaminés aux ordures. Si nécessaire, consulter le bureau régional de l'autorité environnementale ayant juridiction.
-------------------------	--

Section 14. Information relative au transport

Numéro ONU	: UN1170.
Désignation officielle	: ETHANOL.
Classe de danger	: 3
Groupe d'emballage	: II.

Section 15. Information sur la réglementation

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Date d'édition	: 202-02-02
Préparé pour	: Les produits SOAPOPULAR.INC
Tél.	: 1.877.331.7627

Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

125 The Queensway # 186 | Etobicoke | Ontario | M8Y 1H6 | Canada

Tel: 1.877.331.7627 Fax: 1.416.548.7819

Information contained in this literature is believed to be accurate and is offered in good faith for the benefit of the consumer. The company, however, cannot assume any liability or risk involved in the use of its chemical products since the conditions of use are beyond our control.